

**Retracer des processus politiques en contexte de faible
institutionnalisation**

Usages et défis latino-américains

Pierre-Louis Mayaux¹

¹ Doctorant à Sciences Po (CERI). Ce working paper a été présenté lors du XIe congrès de l'AFSP (Grenoble, 7-9 septembre 2009) dans le cadre de la section thématique 14 « L'analyse des politiques publiques existe-t-elle encore ? », session 2 « Les méthodes, une spécificité syncrétique ».

Depuis son origine, l'analyse des politiques publiques s'est caractérisée par son recours à une pluralité de méthodes d'investigation. Parfois assimilée à du « bricolage empirique » (Thoenig, 1985, p.40), un tel pluralisme n'est pas sans lien avec la diversité des approches structurant la discipline, même s'il n'existe aucun lien mécanique entre les cadre théoriques mobilisés et les méthodes employées.

Au sein de cette diversité, toutefois, les méthodes qualitatives ont connu un intérêt renouvelé durant la dernière décennie, comme en témoignent les nombreux ouvrages (contrastant avec les « simples » articles séminaux en la matière) qui lui sont consacrés (Munck, 1998 ; Brady et Collier, 2004). Ce renouveau est assurément différencié selon les sous-disciplines : il est par exemple nettement plus marqué en politique comparée que dans l'étude du système politique américain (Bennett et Elman, 2007). Il provient toutefois d'une insatisfaction largement ressentie à l'égard des méthodes faisant du repérage des covariations statistiques la source unique d'inférences causales valides (Bennett et George, 1997). Relativisant la fécondité des causalités linéaires mises en évidence par les modèles de régression, le regard de certains analystes s'est alors déplacé depuis la recherche des effets causaux vers la mise en évidence des mécanismes causaux. Ces derniers peuvent se définir comme « la chaîne des processus causaux et des variables intervenantes au travers desquels une variable produit ses effets causaux » (Bennett et George, *ibid.*, p.2). Dans un même mouvement, la méthode dite du « process tracing », définie comme une “méthode d'analyse [se déployant] au sein d'un même cas, et visant à évaluer des processus causaux” (George et McKeown, 1985, p. 35), se voyait promue comme instrument privilégié permettant l'identification (et même le test) de ces mécanismes causaux.

Les travaux méthodologiques sur le process-tracing se sont toutefois essentiellement cantonnés aux Etats européens et nord-américains, dans lesquels la différenciation des institutions politiques à l'égard de la société est un processus ancien et relativement consolidé (malgré les dynamiques de dédifférenciation contemporaines). Si la méthode est couramment employée en Amérique Latine (Geddes, 1996 ; Murillo, 2001 ; Weyland, 2002 ; Bonelli, Castelar et Schneider, 2007), les éventuelles spécificités de son application ont été peu théorisées. Ce n'est pourtant que par un retour réflexif que l'on pourra s'assurer de son usage « contrôlé » hors de son milieu d'origine. Les particularités des dynamiques politiques latino-américaines induisent-elles des problèmes spécifiques dans la conduite d'un process-tracing ? Ces problèmes sont-ils essentiellement de nature empirique, théorique, ou les deux à la fois ?

Après avoir rappelé l'intérêt d'un traçage minutieux des processus décisionnels et de mise en œuvre des politiques publiques (I), nous montrerons qu'un tel traçage peut se heurter en Amérique Latine à trois grands types de défis, relatifs à l'accès aux données, à la mesure des variables qualitatives et à l'interprétation des mécanismes causaux (II). Ces défis amènent à valoriser tout particulièrement trois stratégies de recherche : une familiarité prolongée avec le terrain, un recours à différents types d'entretien, et le recours complémentaire à la comparaison dans le temps et/ou dans l'espace (III). Nous concluons en soulignant les bénéfices de cette réflexivité, dans la mesure où le process-tracing permet de mettre en lumière certaines spécificités des processus politiques latino-américains (IV).

1. Le process-tracing : intérêts et enjeux théoriques

Une méthode aux attraits multiples

L'intérêt suscité par le process-tracing en analyse des politiques publiques a des raisons diverses. La méthode permet d'abord de compléter les inférences causales fondées sur la seule observation des corrélations entre variables. Elle se prête également au développement de théories de moyenne portée, et se révèle adaptée, tout comme les méthodes qualitatives en général, au repérage des causalités complexes. Elle présente en outre le mérite d'être compatible avec des cadres théoriques très différents.

En premier lieu, les critiques diverses formulées contre les formes contemporaines de la méthode des « variations concomitantes » chère à John Stuart Mills, pointent toutes vers l'impossibilité de distinguer conceptuellement entre une corrélation contingente et un lien de causalité véritable. En partant de ce constat, le philosophe des sciences Andrew Sayer relève que « ce que nous voulons... c'est une connaissance sur *comment* le processus opère. Savoir simplement que « C » a généralement été suivi par « E » n'est pas suffisant; nous voulons comprendre le processus continu par lequel « C » a produit « E », s'il l'a bien produit (Sayer, 1992, p. 106-107). Selon Andrew Bennett et Alexander George, la méthode du process-tracing vise ainsi à « explorer et expliquer le processus de décision par lequel des conditions initiales différentes se traduisent en résultats ». Elle peut dès lors être utilisée avec profit dans le cadre de comparaisons centrées sur un petit nombre de cas (Hall, 2003). Par exemple, il est

nécessaire de retracer les processus pour déterminer si la variable indépendante qui diffère entre deux cas similaires peut être reliée causalement aux différences de résultat. Le process-tracing permet également d'identifier de nouvelles variables qui n'avaient pas été intégrées au protocole de recherche de départ.

L'objectif est alors de formuler (et le cas échéant de tester, bien qu'il y ait désaccord sur la validité scientifique d'un tel test) des propositions théoriques de moyenne portée, qui évitent tant l'écueil des "atheoretical descriptive narratives" que la prétention à formuler des propositions théoriques sur des « universal law of human behavior that hold across all times and places » (Bennett et George, 2005). Il s'agit donc plus modestement de mettre au jour les mécanismes causaux qui relient variables indépendantes et dépendantes dans chaque contexte particulier.

L'engouement croissant de la méthode auprès des analystes des politiques publiques (Hall 2003 ; Mahoney et Rueschmeyer, 2003 ; Bennett et George, 2005. Pour une revue de la littérature, cf. Faletti, 2006) s'explique en outre par les promesses qu'elle ouvre pour formuler, amender et éventuellement tester des théories dans un monde marqué par des effets d'interaction complexes et des causalités multiples. Selon Peter Hall (2003), le process-tracing se révèle ainsi particulièrement adapté à un monde « dans lequel il est difficile d'expliquer les résultats en termes de deux ou trois variables indépendantes –précisément le monde dans lequel de plus en plus de chercheurs en science sociale pensent que nous vivons » (p.391). Si le chercheur a spécifié déductivement les interactions auxquelles il s'attend dans un cas, le process-tracing peut tester leur présence. Si le chercheur a seulement identifié une configuration de variables définissant un cas, mais n'a pas spécifié les interactions entre ces variables, le process-tracing peut permettre de les spécifier inductivement.

Enfin, l'attrait exercé par le process-tracing est lié à sa capacité à s'insérer dans différents cadres théoriques, même si le statut qui lui est conféré peut alors varier substantiellement. Certains travaux inspirés par le choix rationnel en ont ainsi fait une méthode d'analyse privilégiée en le mobilisant au service d'« histoires analytiques » (*analytic narratives*), afin de redonner de l'épaisseur contextuelle à des théories formalisées, issues notamment de la théorie des jeux (Bates et al. 1998). Son rôle est alors essentiellement illustratif. D'autres auteurs, en revanche, l'envisagent comme une méthode permettant de formuler et de tester des hypothèses dans un cadre théorique inspiré par le néo-institutionnalisme historique (Hall, 2003). Il peut, enfin, être mobilisé pour évaluer l'impact des idées, des valeurs et des normes

dans le processus de formulation et de mise en œuvre des politiques publiques (Campbell, 2004).

Une forte exigence informationnelle

Quelle que soit la diversité de ses usages, le process-tracing est particulièrement exigeant en termes d'information et d'observation. Il requiert tout d'abord, à l'instar de l'ensemble des démarches qualitatives, une mesure minutieuse des variables sélectionnées. Mais cette exigence est encore accrue pour trois raisons spécifiques. En premier lieu, les points d'observation le long de la chaîne causale sont autant d'unités d'observation permettant de contrebalancer le nombre de variables indépendantes testées, et donc de discriminer entre les théories alternatives : ils fournissent ainsi un équivalent fonctionnel au contrôle statistique. En second lieu, comme le soulignent Bennett et George (2005), une seule observation contraire à la théorie envisagée doit conduire à l'abandon ou à l'amendement de la théorie, tandis que l'inobservabilité d'une seule des variables intervenantes conduit à limiter sévèrement les possibilités d'inférences causales. Enfin, l'interprétation des mécanismes causaux à l'œuvre (Y'a-t-il coopération ou conflit ? Dans quelle mesure y a-t-il apprentissage, imposition ou interactions stratégiques ?) nécessite une lecture fine et attentive de chacun des cas pour éviter les indéterminations.

Toutes ces exigences sont plus facilement satisfaites dans les systèmes politiques dotés d'institutions stables et relativement consolidées. Les bureaucraties « wébériennes » et le jeu des contre-pouvoirs contribuent à produire des données fiables, actualisées et diversifiées. La stabilité génère de la mémoire institutionnelle. Enfin, les institutions fournissent des espaces d'interaction aisément identifiables par le chercheur, qui fournissent autant de clefs d'entrée pour l'observation des mécanismes causaux.

Or, la situation des Etats latino-américains est souvent différente, et pose de ce fait des défis particuliers. Ceux-ci renvoient tous, d'une manière ou d'une autre, au moindre degré de consolidation des institutions politiques formelles dans ces Etats, et au caractère structurant des modes de coordination informels.

2. Le process-tracing à l'épreuve de l'Amérique Latine : accès aux données, mesure des variables qualitatives et mécanismes causaux

L'usage du process-tracing en Amérique Latine se heurte à trois grands types de défis, ayant trait respectivement à la collecte des données, à la mesure des variables qualitatives et à l'interprétation des mécanismes causaux. Ainsi, les données sont bien souvent lacunaires par manque de capacité institutionnelle. Lorsqu'elles existent, elles sont souvent lourdement biaisées ou rendues difficiles d'accès par l'opacité volontaire du processus politique. La mesure des variables indépendantes (et dépendantes) est rendue difficile en raison de la superposition conflictuelle des règles formelles, aisément repérables, et des pratiques informelles. Enfin, la spécification des mécanismes causaux peut être plus ardue, des notions telles que « conflit politique », « coopération » ou « imposition » pouvant se charger d'un sens différent et devant être maniées avec une prudence particulière.

Trois observations liminaires s'imposent à ce stade. La première est que ces difficultés sont loin d'être absentes des pays du Nord, et qu'à bien des égards les différences mentionnées sont davantage de degré que de nature. Celles-ci ne renvoient pas à un jugement global sur la « facilité » ou la « difficulté » des terrains latino-américains, dans la mesure où elles peuvent être contrebalancées par certains avantages : accès plus facile aux élites politiques par exemple.

La deuxième remarque est que ces défis ne sont pas nécessairement l'apanage du process-tracing. A l'évidence, les problèmes liés à la mesure des variables indépendante et dépendante concernent tout type de recherche, spécialement celles d'inspiration qualitative. Toutefois, la difficile spécification des mécanismes causaux affecte plus particulièrement le process-tracing, tandis que les difficultés d'accès aux données prennent une acuité particulière pour une méthode particulièrement exigeante en termes d'observation.

Enfin, ces problèmes renvoient autant à des éléments de nature empirique (quantité et qualité des données disponibles) qu'à la nature même des processus politiques latino-américains (faible institutionnalisation, poids des logiques informelles). Il est vrai que, comme le rappelle Pierre Muller, « les questions de méthode ne peuvent jamais être déconnectées des questions théoriques et de l'approche retenue » (Muller, 2005). Les problèmes liés à l'application d'une

méthodologie particulière renvoient donc inéluctablement aux spécificités du processus politique.

a/ La collecte des données : lacunes, biais et difficultés d'accès

Bien souvent, la collecte des données en Amérique Latine est rendue difficile pour trois raisons : les données peuvent être parcellaires, biaisées ou volontairement dissimulées.

Le caractère lacunaire des données a des sources multiples. En ce qui concerne les données agrégées qui sont souvent le point d'entrée de l'analyse, le manque de ressources financières, humaines et techniques tend à limiter la pertinence des bases de données statistiques, a fortiori pour les périodes plus anciennes. Cette observation est bien entendu à nuancer suivant les pays, les secteurs, et les priorités de la recherche internationale² (académique ou « appliquée »). L'appareil statistique chilien se compare difficilement à celui des pays andins. La gestion des ressources naturelles (thème sensible pour des économies primarisées), la décentralisation fiscale et administrative ou les politiques sociales, sont généralement mieux documentées que la propriété foncière, la diversité ethnique ou l'action syndicale, pour des raisons qui tiennent à la fois aux priorités gouvernementales et académiques. De nombreuses recherches souffrent en outre des lacunes de la cartographie.

Toutefois, ce problème d'agrégation des données ne vulnérabilise pas le process-tracing spécifiquement. En revanche, l'instabilité politico-institutionnelle lui pose des problèmes de nature particulière. Elle peut d'abord compliquer sérieusement l'établissement d'une cartographie des acteurs. Les incessants redécoupages ministériels, la rotation rapide des agents en fonction des alternances politiques et des pratiques de patronage, et plus généralement la frénésie de création et d'innovations institutionnelles (expression symbolique du volontarisme politique,) peuvent rendre malaisée la reconstitution des trajectoires biographiques. Celles-ci sont rendues plus discontinues encore avec le départ, fréquent et valorisé, vers les institutions internationales (institutions financières internationales, agences onusiennes, think-tanks anglo-saxons, etc.). En outre, la courte vie des institutions empêche la formation d'une mémoire institutionnelle : la littérature « grise » (mémoires internes,

² Ainsi, le département de science politique de l'Université de Salamanque a-t-il lancé, depuis plus d'une décennie, un ambitieux programme de recherche sur les élites parlementaires dans la région. Le regroupement des moyens a permis la constitution d'une importante base de données, consultable sur le site de l'université.

comptes-rendus de réunion, notes et instructions de service) devient dès lors plus difficile à reconstituer.

Deux facteurs additionnels compliquent le pistage de l'élite politico-administrative : l'ampleur particulière des transformations institutionnelles entreprises durant la décennie 80 et surtout 90, et la faible structuration des partis politiques. Pour ce qui est du premier facteur, les politiques massives de privatisation ont accentué le transfert des hauts fonctionnaires vers le secteur privé. La faible structuration des partis politiques, surtout dans les pays de « la troisième vague » démocratique (cf. Grassi, 2004), ôte aux partis politiques une partie de leur fonction de sas entre les participations aux cabinets ministériels.

La Bolivie fournit une illustration sans doute extrême de ces difficultés : le pays a connu six chefs d'Etat entre 2000 et 2006, autant d'alternances rythmées par d'importants remaniements ministériels. L'arrivée au pouvoir du gouvernement d'Evo Morales a provoqué un important changement dans la sociologie des élites politiques. Si certains « street-level bureaucrats » (et quelques hauts fonctionnaires) sont parvenus à se reconvertir dans la nouvelle administration, la majeure partie de l'ancienne élite politico-administrative s'est reconvertie dans le secteur privé ou dans les organisations internationales. Par ailleurs, certaines unités administratives ayant joué un rôle décisif dans l'histoire récente du pays n'ont eu qu'une durée de vie limitée, et leurs anciens membres sont difficiles à retrouver. C'est par exemple le cas du Ministère des Capitalisations, qui pilota l'intégralité du vaste programme de privatisations entrepris entre 1993 et 1997, et supprimé ensuite.

Par ailleurs, une partie non négligeable de l'information s'appuie sur une source unique, parfois lourdement biaisée. Le recouplement des sources s'en trouve singulièrement compliqué. Face à des problèmes souvent dramatiques et pressants, nombre de travaux universitaires tendent à adopter des postures normatives et prescriptives, tandis que le journalisme d'investigation occupe une place fort limitée. La presse écrite, où dominent les articles d'opinion, se trouve généralement aux mains des grands groupes économiques, d'orientations nettement conservatrices. Les expériences de mobilisations sociales ou les pratiques participatives sont quant à elles soit mythifiées par les activistes, soient déplorées par des commentateurs toujours prompts à y déceler un manque de maturité de la démocratie représentative par rapport aux modèles du Nord.

Dans le domaine économique, une part souvent prépondérante (quoique variable selon les pays) de l'expertise est fournie par une littérature grise issue des institutions financières internationales, au premier rang desquelles la Banque Mondiale. Dans des domaines aussi divers que le recensement de la pauvreté, la gestion des infrastructures ou la protection sociale, nombreux sont les cas où les seules données détaillées et actualisées sont celles de l'institution. L'interpénétration des dimensions analytiques et normative est évidemment la règle³. De plus, elle n'aide pas nécessairement à identifier les acteurs pertinents. Pour reprendre l'exemple bolivien, nombreux sont les travaux de la Banque qui attribuent la remise en cause de la privatisation des ressources naturelles à l'échelle nationale à la montée en puissance du parti politique d'Evo Morales, le *Movimiento al Socialismo* (MAS). Pourtant, une investigation plus fouillée révèle que ce parti politique a davantage servi à fédérer ex-post une constellation d'acteurs locaux sans lien étroit entre eux.

Enfin, dans de nombreux cas, la publicité du processus politique est volontairement restreinte au minimum. Une première raison en est la crainte du manque de légitimité populaire. Souvent pilotés par un nombre restreint de technocrates, les processus politiques apparaissent alors difficiles à retracer. Dans le domaine des privatisations, par exemples, des clauses spécifiques permettaient dans bien des cas aux appels d'offre de demeurer secrets. Bien entendu, l'opacité trouve également son origine dans des pratiques de corruption, de conflits d'intérêts et de pratiques clientélistes. Le transfert massif d'actifs du secteur public au secteur privé a généré d'innombrables accusations de corruption pour des montants considérables⁴. Plus largement, toutefois, ce goût du secret s'alimente dans bien des contextes de l'absence, chez les élites dirigeantes, du sentiment d'avoir des comptes à rendre à la population entre les élections. Au sein des « démocraties déléгатives » classiquement analysées par Guillermo O'Donnell (1994), la norme est celle d'une marge de jeu discrétionnaire des dirigeants entre chaque rendez-vous électoral.

Ces trois types de lacunes dans la collecte de données (absence, biais et non accessibilité) peuvent ainsi sérieusement limiter l'utilisation du process-tracing. Comme le rappellent George et Bennett (2005), la collecte des données commence par rassembler des informations de base sur un cas et de combler ensuite les lacunes des comptes-rendus déjà existants. Elle

³ Par exemple, un document de l'institution proposant une revue des expériences de privatisation des services d'eau se conclut par une boîte à outils à l'usage des dirigeants soucieux de « bien » privatiser. Cf. Rives, 2004.

⁴ Ces accusations ont sans aucun doute joué un rôle non négligeable dans la délégitimation des privatisations. Cf. Rodrik, 2002.

implique également de rechercher les variables et hypothèses omises, et de mettre en évidence les processus causaux. Or, chacune de ces tâches se voit sérieusement compliquée dès lors que les informations de base sont parcellaires et que les comptes-rendus existants sont lourdement biaisés.

b/ Définir et mesurer des variables... marquées par des logiques informelles

La difficulté de mesurer les variables qualitatives est une préoccupation commune à l'ensemble des études de cas. Elle peut entraver sérieusement la cumulativité des résultats qualitatifs, de la même manière que les désaccords sur la manière de définir et de quantifier les variables peuvent limiter la cumulativité des résultats statistiques. Le process-tracing n'est pas épargné par cette difficulté, et la mauvaise appréciation des variables explicatives putatives (voire même de la variable dépendante observée) risque d'orienter la recherche des mécanismes causaux dans une direction erronée.

Or, ce problème de mesure des variables qualitatives peut être accentué dans le contexte latino-américain. Il est à relier en partie au manque de données, mais aussi à la superposition conflictuelle entre règles formelles et pratiques informelles. Ces dernières, appuyées sur des réseaux de politique publique souvent peu observables à l'œil nu⁵ et à des pratiques clientélares, s'avèrent souvent les plus décisives (Helmke et Levitsky, 2004). Dès lors, une tentative de codification des variables fondée sur la seule prise en compte des règles formelles risque fort de se révéler trompeuse. Cela est vrai aussi bien des procédures dichotomiques (affectant aux variables un score 0 ou 1) que de l'affectation plus graduée de « scores d'appartenance » variant entre 0 et 1 selon des intervalles découpés en tranches égales (telle que dans la méthode des ensembles flous de Charles Ragin⁶).

Une bonne illustration des difficultés d'une affectation dichotomique des variables est fournie par les notions de « public » et de « privé ». Si l'on s'en tient aux règles de propriété formelles, le transfert d'actifs des anciennes entreprises de service public (par exemple dans le secteur des transports, de l'eau ou de l'électricité) doit s'analyser comme un basculement du

⁵Et présentant des degrés de structuration et des objectifs divers. Pour une typologie des réseaux de politiques publiques en fonction de leur structuration et de leurs objectifs, cf. Le Gales et Thatcher, 1995.

⁶Ragin, Charles, *Fuzzy-set social science*, Chicago and London, the University of Chicago Press, 2000.

secteur public vers le secteur privé (sous forme de privatisation totale ou de contrats de délégation). Une hypothèse plausible pourra alors renvoyer au rôle des institutions financières internationales dans le processus, via des pressions matérielles (conditionnalité des prêts) ou cognitives (production d'expertise et d'argumentaire, benchmarking). Le process-tracing cherchera dans ce cas à dégager, tout au long du processus, les canaux précis de l'influence des organismes internationaux, et éventuellement les résistances et les marchandages auxquelles celle-ci a donné lieu.

Toutefois, ce type d'analyse évacue totalement le fait que, à bien des égards, le caractère formellement « public » des anciennes entreprises ne renvoyait aucunement à des pratiques inspirées des notions de « service public » ou d'« intérêt général » telles qu'elles peuvent exister dans un pays comme la France. Ces entreprises ne visaient nullement une quelconque égalité des citoyens devant un service collectif : au contraire, la gestion des industries de réseau par exemple (eau, électricité, transports publics) était essentiellement perçue comme un outil de redistribution d'une rente clientéliste au service d'intérêts privés. Dans certains Etats, la délégation au secteur privé a souvent été légitimée (plus ou moins stratégiquement) comme une manière d'universaliser des services collectifs. Une hypothèse plausible serait alors que les acteurs nationaux se sont servis stratégiquement des recettes internationales pour résoudre leurs problèmes de principal-agent avec les anciennes entreprises publiques. Le process-tracing s'orientera alors davantage vers la compréhension des modalités de cette appropriation par les acteurs domestiques. On voit donc dans ce cas que la dichotomisation en fonction des seuls aspects formels peut évacuer des traits essentiels des réformes de marché des années 1990, et orienter ainsi le process-tracing sur une voie erronée.

Une manière d'éviter la dichotomisation simple est d'affecter de manière graduée des « scores d'appartenance » variant entre 0 et 1. Mais cette procédure se heurte à des problèmes d'ordre similaire. Deux exemples peuvent servir à l'illustrer : l'ampleur de la décentralisation et le degré d'indépendance des agences de régulation à l'égard du pouvoir exécutif.

La plupart des Etats latino-américains ont connu d'importants processus de décentralisation dans les années 1980 et 1990. Toutefois, le degré effectif d'autonomie des échelons décentralisés varie bien au-delà de leur capacité formelle (telle qu'elle se déduit de leurs domaines de compétences et de leurs ressources). Le mode d'interaction avec le centre, le niveau de qualification des agents municipaux, les ressources et la légitimité des organisations sociales locales conditionnent tout autant leur maîtrise effective de l'agenda, leur marge de

discrétion dans l'affectation des ressources et leur contrôle du processus de mise en œuvre. Dans bien des cas, ces différents éléments peuvent ainsi conduire à nuancer sérieusement l'ampleur effective de la décentralisation. Par exemple, la Colombie est un des pays de la région dans lequel la décentralisation est formellement la plus étendue. Mais l'absence de carrière administrative locale et le manque de qualification des agents municipaux conduit souvent le centre à conserver un rôle décisif dans des domaines aussi cruciaux que la planification urbaine ou le choix des grands ouvrages (Nickson, 1998). De la même façon, en Bolivie, la décentralisation extensive prévue par les lois de 1994 et de 1995 a mis du temps à s'inscrire dans les pratiques réelles, marquées par un fort dirigisme du centre et, à l'autre pôle, par la force des organisations citoyennes locales.

La même observation peut être faite pour ce qui est du degré d'autonomie des agences administratives créées durant les années 1990 à l'égard du pouvoir exécutif. Celle-ci est en général formellement étendue, si l'on se réfère aux différentes caractéristiques formelles synthétisées par un « indice d'indépendance » de la Banque Mondiale (Andres, Guash et Straub, 2007). Pourtant, une investigation plus minutieuse met en lumière l'étroite dépendance de ces agences à l'égard des ministères : liens de patronage, corruption, nombre réduit d'experts impliquant des allers-retours entre les Ministères et les agences, etc.

Ainsi, le process-tracing se trouve complexifié par la disjonction entre règles formelles et interactions informelles. En Amérique Latine, l'effort de modernisation a souvent conduit à plaquer des règles formelles sur les arrangements informels préexistants. Dans ce cas, les règles informelles ne sont pas les fondations sur lesquelles se sont bâties, de manière endogène, les règles formelles. Au contraire, on se trouve souvent en présence d'un pluralisme des normes et des systèmes de référence, accompagné d'une remarquable stabilité des règles informelles, qui n'est pas sans rappeler la situation d'autres anciennes colonies (Hooker, 1975). Cette prégnance des logiques informelles a également été relevée avec plus d'insistance dans les pays du Nord ces dernières années, notamment dans les travaux sur la gouvernance (Le Galès, 1995 ; Gaudin, 2002). Ces recherches soulignent combien les réseaux peuvent constituer la « roue de secours » des structures et des procédures de coordination formelle, et mettent en lumière l'acuité des relations interpersonnelles dans la stabilisation de nouveaux champs de politiques publiques⁷. Toutefois, ce que ces travaux analysent comme des processus relativement nouveaux de désinstitutionalisation de l'action publique en Europe

⁷ Gaudin, J.P., « Politiques urbaines et renégociations territoriales. Quelle légitimité pour les réseaux de politiques publiques ? Revue Française de Science Politique, 45 (1), 31-56.

relève bien davantage d'un héritage historique de longue haleine en Amérique Latine, ou les logiques patrimoniales l'ont généralement emporté sur la constitution d'Etats « wébériens »⁸.

c/ La difficile spécification des mécanismes causaux

Outre les difficultés relatives aux données et aux variables, un troisième défi auquel se heurte la mise en œuvre du process-tracing en Amérique Latine concerne les mécanismes causaux proprement dits. Il ne s'agit pas ici d'une simple contrainte observationnelle liée au repérage de ces mécanismes, mais bien d'une difficulté d'interprétation et de spécification desdits mécanismes. Deux exemples peuvent servir à illustrer cette difficulté : celui du « conflit politique » et celui de l' « imposition ».

Dans les pays du Nord, l'institutionnalisation du jeu politique (système partisan, participation syndicale) a tendu à pérenniser les clivages politiques. Ceux-ci, formés le long de différents axes (Rokkan et Urwin, 1983), se sont ensuite sédimentés et institutionnalisés. Le conflit politique (entre leaders de différents partis politiques, entre organisations syndicales et patronales) apparaît ainsi comme l'expression d'une compétition structurelle pour l'obtention de postes de pouvoir ou le renforcement d'organisation aux intérêts divergents. En Amérique Latine, toutefois, la moindre institutionnalisation du jeu politique (notamment du système partisan) incite à des stratégies politiques différentes. Les recompositions partisanses sont fréquentes, les transferts d'un parti à l'autre plus répandus et mieux acceptés. Dans le domaine syndical, les mécanismes d'intégration corporatiste ont longtemps dominé. Dans ce cadre, un conflit politique peut être moins l'expression d'une compétition structurelle que d'un marchandage. Nombreux sont les opposants d'une réformes qui s'efforcent en réalité de monnayer leur ralliement futur. Dans une conception patrimoniale de la politique, la carrière politique est plus facilement perçue comme une carrière comme les autres, justifiant des trajectoires fluides et des affiliations poreuses, facilitées par une moindre rigidité institutionnelle et un moindre enracinement des clivages idéologiques⁹.

De la même façon, dans une région historiquement très dépendante à l'égard de l'expertise et des crédits internationaux, la mise en évidence de transferts imposés de politiques publiques

⁸ Sur ce phénomène de chassé-croisé, cf. Bezes, Philippe, « Construire des bureaucraties wébériennes à l'ère du New Public Management? », *Critiques internationales*, 2007/2, n° 35

⁹ Cette affirmation est bien entendu à nuancer selon les pays : les systèmes partisans colombiens ou chiliens apparaissent davantage institutionnalisés que les systèmes brésiliens, boliviens ou péruviens. Il faudrait en outre distinguer sans doute entre la politique locale, moins partisane, et la politique nationale.

constitue une constante (Brune et Garrett, 2000). La difficile distinction entre facteurs domestiques et facteurs exogènes de changement n'est pas propre à l'Amérique Latine, et traverse par exemple toute la littérature sur l'europanisation. Pourtant, cette difficulté revêt une acuité particulière dans la région du fait de l'interpénétration souvent étroite entre les élites nationales et les technocrates internationaux (Dezalay et Garth, 2002). Les premières sont par exemple souvent formées dans les plus prestigieuses universités Nord-Américaine, où elles ont pu s'imprégner d'une atmosphère favorable au marché et à la démocratie libérale, même si cette imprégnation reste difficile à apprécier. De même, les carrières politiques nationales ultérieures sont souvent entrecoupées de fonctions en Amérique du Nord ou au sein des organisations internationales. A l'inverse, nombreux sont les fonctionnaires internationaux présents dans les Ministères nationaux, au sein notamment de groupes de travail mixtes *ad hoc*. Dans la mesure où même la conditionnalité des prêts peut être utilisée comme levier par les dirigeants nationaux pour mener à bien des réformes qu'ils jugent nécessaires, le caractère plus ou moins contraint d'une politique publique devient difficile à mettre en évidence.

On voit donc que les caractéristiques spécifiques des processus politiques latino-américains (moindre institutionnalisation du jeu politique, interpénétration des élites nationales et internationales) peuvent rendre plus difficile la spécification des mécanismes causaux à l'œuvre, au-delà même des contraintes observationnelles.

3. Quelques précautions d'usage: stratégie de recherche, technique d'enquête et combinaison méthodologique

Les difficultés mentionnées invitent à valoriser tout particulièrement certaines démarches et techniques d'enquêtes. Trois d'entre elles apparaissent particulièrement intéressantes à relever: une familiarité étroite avec les terrains d'enquête, un usage raisonné de différents types d'entretiens, et l'insertion systématique du process-tracing dans des stratégies de recherches comparatives (dans le temps et/ou dans l'espace).

a/ La familiarité avec les cas et l'apport de l'enquête de terrain

Certaines des difficultés peuvent être minimisées par une connaissance intime (historique, sociale, culturelle) avec les cas. Une telle familiarité implique un séjour prolongé sur le terrain d'enquête. Le débat portant sur l'opportunité d'un tel séjour est récurrent en sciences sociales : si les coûts sont assurément importants, les bénéfices à en retirer sont multiples, tout particulièrement dans le cas de terrains « exotiques » (Faletti, 2006).

Tout d'abord, en ce qui concerne les méthodologies qualitatives en général, une bonne connaissance du contexte local permet de multiplier les observations permettant de vérifier des prédictions formulées déductivement. Ces observations « au sein des cas » (*within-case*) sont autant d'équivalents qualitatifs du contrôle statistique. Comme le souligne Donald Campbell, « la bonne connaissance du terrain permet au chercheur de formuler des prédictions sur des douzaines d'autres aspects de la culture, et il ne valide pas la théorie jusqu'à la plupart d'entre elles se trouvent confirmées. D'une certaine manière, il a ainsi testé la théorie avec des degrés de liberté provenant des implications multiples de chacune des théories » (Campbell, 1975, pp. 179, 181-2).

Ensuite, une bonne familiarité avec le terrain d'enquête peut faciliter l'accès aux sources archivistiques, surtout si elles sont sensibles. Dans bien des pays latino-américains, l'accès aux archives ne dépend pas seulement d'une procédure administrative routinisée, mais des connaissances et des contacts locaux, et de la compréhension que les interlocuteurs ont de la recherche menée. La création d'une relation de confiance avec des acteurs clefs s'avère alors être, non pas un simple atout parmi d'autres, mais bien un élément indispensable du processus de collecte de données. La familiarité avec le terrain permet également le repérage d'organisations militantes (ONG, think-tanks) mais produisant une expertise pouvant permettre la formulation d'hypothèses « quasi-théoriques » enrichissant celles dérivées de la littérature.

Une bonne imprégnation du contexte local permet en outre de mieux guider l'interprétation des données, et d'en extraire davantage d'informations pertinentes (Vitalis, 2006). Elle donne le temps de mieux déconstruire les modes d'énonciation, les effets rhétoriques et les registres d'interaction couramment en vigueur dans le contexte local, interactions qui peuvent échapper à l'observateur pressé. Pour ne donner que quelques exemples, le registre discursif de la « crise » est très répandu en Amérique Latine : crise politique, crise des institutions, crise de gouvernabilité... Le chercheur peut alors avoir à se déprendre de sa fascination à l'égard de

moments censément « fondateurs », ou « à la croisée des chemins ». Il peut en aller de même pour le registre d'interprétation culturaliste, fort répandu dans les conversations courantes, et qui relie les processus politiques à l'œuvre à la « culture » (le plus souvent « inadaptée») des élites ou des citoyens. De la même façon, dans certaines régions, une observation superficielle des relations interpersonnelles (tutoiement facile, contacts physiques) peut donner l'impression d'interactions égalitaires, quand bien même elles s'insèrent en réalité dans un faisceau de relations asymétriques de type clientélares.

Toujours dans l'idée d'extraire une information plus fiable des données, une bonne familiarité avec le terrain peut permettre de mieux apprécier l'orientation et les partis-pris des différentes sources d'information, leurs positions respectives dans les différents champs, ce qui constitue une ressource non négligeable lorsque ces sources, comme on l'a déjà évoqué, sont lourdement biaisées. Elle peut en outre permettre d'extraire davantage d'information des entretiens grâce à la maîtrise des codes culturels, a fortiori si certaines informations sont sensibles. Dans des contextes où les interlocuteurs peuvent être réticents à évoquer des pratiques clientélistes ou de corruption, la constitution patiente d'une relation de confiance apparaît plus que jamais comme un atout décisif.

Enfin, les logiques informelles sont en règle générale moins aisément observables que les procédures formelles. Reconstituer les réseaux d'acteurs, les forums d'interaction, les trajectoires biographiques peut requérir plus de temps qu'une simple entrée par les institutions formelles.

Pour conclure, la « sociologisation » du regard à l'œuvre dans l'analyse des politiques publiques (avec les reformulations conceptuelles qui l'accompagnent) constitue un atout précieux permettant d'acquiescer vis-à-vis de son terrain le dosage de « familiarité distanciée » ou « d'intimité critique » requis.

b/ Un usage raisonné de l'entretien semi-directif

Comme le souligne John S. Odell, il existe au sein des méthodes qualitatives une tendance à mettre l'accent sur la méthode historique et la recherche archivistique, au détriment d'autres modalités de collecte de données telles que l'entretien (Odell, 2006). Pourtant, même si les données produites par l'entretien se heurtent à des défis similaires, à bien des égards, à ceux caractérisant d'autres types de données (Bongrand et Laborier, 2005),

celui-ci permet au chercheur d'aller au-delà des sources écrites et de poser des questions, informées par la théorie, à des participants clefs des événements et des processus qu'il étudie. De fait, le recours approfondi à des entretiens semi-directifs peut se révéler une source d'informations indispensable pour compenser les lacunes des sources écrites (Davies, 2001).

Il a souvent été noté que l'entretien pouvait être appréhendé comme une source d'informations sur l'objet de recherche (usage informatif/narratif), ou comme un objet de recherche permettant de retracer les cartes cognitives de l'interviewé (usage compréhensif) (Pinson et Sala-Pala, 2007). Ces deux dimensions peuvent être d'intérêt pour le process-tracing, et leur pondération respective dépend des théories qui informent l'analyse. Dans tous les cas, au vu des incertitudes qui entourent l'identification des acteurs pertinents, il importe de sélectionner les interviewés sur des critères réputationnels autant que de positionnels. Une technique intéressante est l'entretien "boule de neige": l'enquêteur sélectionne au départ un petit groupe d'interviewés qu'il considère pertinent. Il demande ensuite à chacun d'eux de lui indiquer d'autres interviewés potentiels, partageant des caractéristiques similaires ou leur apparaissant pertinents pour l'objet d'étude. Ce second groupe d'interviewés est à son tour interrogé, la même démarche étant répétée. Le processus se poursuit jusqu'à ce que le chercheur ait l'impression que l'échantillon obtenu est assez large pour l'objectif de l'étude, ou bien jusqu'à ce que les interviewés commencent à répéter certains noms de manière suffisamment systématique pour qu'il paraisse improbable que des entretiens supplémentaires délivrent des informations substantiellement nouvelles.

Les apports potentiels de l'entretien ne doivent pourtant pas dissimuler ses limites et ses pièges, qui sont bien documentés (Bongrand et Laborier, *ibid.*). Trois précautions méritent d'être rappelées. L'information doit d'abord être obtenue d'un témoin de première main, et non fondée sur des ouï-dire de l'interviewé. Le niveau d'accès de l'interviewé aux événements doit être connu avec précision. Enfin, si possible, la fiabilité de l'interviewé peut être évaluée en fonction de sa réputation et des entretiens antérieurs.

c/ Comparer des processus : process-tracing et recherches comparatives

Pour bien des chercheurs, la complémentarité entre le process-tracing et la comparaison s'impose avec évidence. Peter Hall (2003) développe ainsi sa « systematic

process analysis » dans le cadre des comparaisons à petit nombre de cas. Les deux méthodes visent effectivement à multiplier les unités d'observation tout en conservant l'épaisseur empirique propre aux études de cas. La comparaison, qu'elle se déroule dans le temps ou dans l'espace, a historiquement été considérée comme un moyen d'accroître le nombre de cas sans augmentation proportionnelle du nombre de variables à contrôler (Lijphart, 1971 ; Bartolini 1993). Dans la lignée durkheimienne, bien des chercheurs la considèrent encore comme le moyen privilégié, sinon unique, de bâtir des explications convaincantes en sciences sociales (Landman, 2003). Employées de manière conjointe, les deux méthodes maximisent donc les chances de discriminer entre des théories alternatives.

Dans les faits, un nombre croissant de travaux s'efforce désormais de conjuguer une analyse serrée des processus causaux avec des comparaisons à petit nombre de N. Si les comparaisons dans l'espace sont les plus développées, la comparaison diachronique se fait de plus en plus présente. Son développement rencontre un terrain favorable dans une région où la méthode comparative historique est traditionnellement développée (Collier et Collier, 1991 ; Mahoney, 2001).

Dans le cas des comparaisons diachroniques, un processus politique similaire peut être comparé avant et après une réforme importante. Par exemple, Andres Mejilla Acosta et al. (2006) analysent le processus budgétaire équatorien avant et après une réforme constitutionnelle et la dollarisation du pays. Outre la mise en évidence de nouveaux acteurs de veto au niveau local, cette stratégie leur permet d'attirer l'attention sur le frein au changement que représente la dépendance structurelle l'égard des cours pétroliers, au-delà des réformes institutionnelles parfois spectaculaires. De la même façon, Tulia Faletti remonte jusqu'en 1853 pour analyser les relations entre Etat, Provinces et municipalités en Argentine, en comparant la configuration postérieure aux réformes de décentralisation des années 1990 aux configurations antérieures. Cela lui permet de faire la part entre le poids des héritages historiques et les nouvelles opportunités offertes aux acteurs (Faletti, 2004)

Certaines comparaisons dans l'espace, quant à elles, s'efforcent de retracer les processus à l'œuvre : Leslie Elliott Armijo et Philippe Faucher explorent les différentes recompositions d'alliance ayant présidé à la mise en œuvre de réformes néolibérales en Argentine, au Brésil, au Chili et au Mexique (Armijo et Sanchez, 2002). Ben Ross Schneider analyse de manière fine les modalités d'insertion des milieux d'affaires dans les coalitions politiques, afin de

saisir les canaux d'influence des milieux d'affaire sur les réformes de marché (Schneider, 2005).

Si l'usage du process-tracing peut contribuer à renforcer et affiner la comparaison (en attirant notamment l'attention sur les phénomènes d'équifinalité, cf. partie suivante), nous attirons ici l'attention sur le gain de la comparaison pour le process-tracing. Celle-ci peut permettre de renforcer la plausibilité d'une théorie malgré l'inobservabilité de certaines de ses implications empiriques dans un cas spécifique. Si des mécanismes causaux similaires, reliant une même série de variables indépendante à une même valeur de la variable dépendante, sont dévoilés dans deux ou trois autres cas, alors la plausibilité de leur présence se trouve accrue pour le cas d'origine.

La comparaison dans le temps permet quant à elle de mieux mesurer le changement à l'œuvre dans les processus causaux (montée en puissance de nouveaux acteurs bénéficiant de nouvelles opportunités, interactions plus coopératives qu'auparavant, etc.), et donc de mieux interpréter les mécanismes contemporains grâce aux points de référence du passé.

4. Les apports du process-tracing pour l'étude des processus politiques latino-américains

Préciser les modalités d'usage du process-tracing en Amérique Latine est une tâche d'autant plus importante que cette méthode recèle des gains théoriques substantiels pour l'analyse des processus politiques de la région. Elle constitue un outil d'analyse privilégié pour mettre en lumière des phénomènes d'équifinalité (couplée à une approche comparative), le poids des logiques informelles, ou encore l'importance des processus d'institutionnalisation par rapport à l'analyse des propriétés institutionnelles.

a/ L'attention portée à l'équifinalité

Il a souvent été relevé que le process-tracing amenait le chercheur à intégrer le problème de l'équifinalité dans l'analyse (George et Bennett, 2005 ; Faletti, 2006). De fait, dès lors qu'il s'insère dans une démarche comparative, il permet de montrer, le cas échéant, que des

résultats similaires peuvent être produits par des processus causaux différents. Une telle insistance sur la diversité des processus peut être un correctif utile à la perception spontanée de l'Amérique Latine comme échantillon de pays homogènes. En se fondant sur ce postulat, nombre d'analyses insistent sur les vagues de changement d'ampleur régionale, produits de cycles historiques (Chua, 1995) ou de « vagues de paradigmes » (Santiso, 2005). Ces travaux se focalisent alors sur les mécanismes de diffusion et de transferts favorisant une telle synchronisation (Weyland, 2004 ; Jordana et Levi-Faur, 2005).

Ces analyses présentent le risque de surestimer les similarités formelles et les processus de convergence. Un nombre croissant d'analyse attire au contraire l'attention sur les différences dans l'ampleur, le rythme et les séquences des processus de réforme du fait des configurations institutionnelles nationales, sectorielles ou des stratégies politiques (Murillo, 2001, 2009 ; Castiglioni, 2001 ; Sanchez-Ancochea, 2008). Par exemple, si la plupart des Etats de la région se sont dotés de programmes de transferts de ressources sous conditions (*Conditional Cash Transfer Programs* -CCTP), ils l'ont fait selon des processus politiques très différents, et dans le cadre de processus diversifiés de réformes impliquant des coalitions politiques différentes (Lautier, 2002).

b/ Relativiser le poids des institutions formelles

Il apparaît de même que le process-tracing constitue une méthode privilégiée pour la mise en lumière du poids des interactions informelles par rapport aux institutions formelles. Il permet par là de dépasser les apories des approches statistiques, mais également celles de la majorité des travaux de politiques comparées, qui prennent les institutions formelles comme clefs d'entrée privilégiées de l'analyse. Ce qui caractérise au contraire bien souvent les processus politiques latino-américain, c'est la superposition conflictuelle des règles formelles et des pratiques informelles, qui entretiennent des rapports variables de substituabilité et de complémentarité (Helmke et Levitsky, 2004). L'incorporation des réformes les plus contemporaines des pays du Nord (Nouveau Management Public, contractualisation, enchevêtrement des niveaux de gouvernement) se heurte à, ou s'hybride avec, des pratiques clientélistes et patrimoniales, des réseaux politico-économiques, un leadership charismatique ou un manque de capacité administrative.

A cet égard, le tournant sociologique¹⁰ observable dans l'analyse des politiques publiques constitue un apport important pour la mise en évidence des mécanismes causaux réellement à l'œuvre. Les notions de réseaux, de gouvernance, de traducteurs ou de forums recèlent une portée heuristique intéressante. Comme le rappellent Michel Crozier et Jean-Paul Thoenig, «les auteurs français se sont efforcés de montrer qu'il existait des modes de coordination « informelle » ne reposant sur aucune norme juridique ou procédurale institutionnalisée.»¹¹. De même, nombreuses sont les analyses actuelles remettant en cause les principes de séparation de l'Etat et du marché, de l'Etat et de la société, et les présupposés d'une différenciation nette entre l'officiel et le non officiel, le public et le privé, le régulé et le non régulé.

Toutefois, les différentes notions issues de ces travaux, aussi heuristiques soient-elles, doivent être recontextualisées dans le cas des Etats latino-américains. Elles cherchent en effet à désigner, dans les Etats européens, des processus relativement nouveaux de désinstitutionnalisation et de dé-différenciation de l'action publique. La faible institutionnalisation apparaît en revanche en Amérique Latine comme le produit historique d'une sédimentation de pratiques et de tentatives avortées d'institutionnalisation (Badie et Hermet, 1990). Des pratiques clientélares et de patronage remontant à l'époque coloniale s'y superposent à des réseaux politico-économiques formés à l'époque de l'industrialisation, tandis que le retrait de l'Etat des activités productives, la contractualisation ou l'évolution vers une gouvernance multi-niveaux sont en partie le produit des réformes de marché des années 1980 et 1990.

Malgré cette superposition de différentes strates d'informalité, l'effort d'institutionnalisation se poursuit, selon une séquence en disjonction partielle avec celle des Etats capitalistes avancés. Ce phénomène de chassé-croisé est bien résumé par la formule de Philippe Bezes qui analyse les efforts de construction de « bureaucraties wébériennes à l'heure du New Public Management ».

Dès lors, le process-tracing, en mettant en lumière le caractère heurté et incertain des processus causaux et l'importance des modes de coordination informels, oblige mieux que

¹⁰ Sur la nature et les modalités de ce tournant, voir : Déloye, Yves Voutat Bernard (dir.), *Faire de la science politique. Pour une analyse socio-historique du politique*, Paris, Belin, 2002.

¹¹ Crozier, M. et Thoenig, J.C., « La régulation des systèmes organisés complexes », *Revue Française de sociologie* 16 (1), pp. 3-32.

d'autres méthodes à prendre en compte la difficile acclimatation des règles formelles par les acteurs latino-américains. Il constitue ainsi une méthode d'analyse privilégiée pour montrer, non pas seulement la manière dont les institutions nouvellement créées structurent le comportement des acteurs, mais aussi combien elles peuvent peiner à le structurer. La méthode invite donc à déplacer le regard de l'analyse des propriétés institutionnelles vers celle des processus d'institutionnalisation.

Conclusion

Le process-tracing, comme méthode « intérieure aux cas » centrale dans les approches qualitatives, se voit confronté, à l'épreuve des cas latino-américains, à un triple défi. Celui-ci concerne l'accès aux données, la mesure des variables qualitatives et l'interprétation des mécanismes causaux. Premièrement, en effet, alors que l'exigence informationnelle du process-tracing est élevée, l'accès aux données pertinentes peut être rendu difficile par leur caractère lacunaire et biaisé, ou par leur dissimulation volontaire. Deuxièmement, la mesure des variables qualitatives devant guider le process-tracing peut poser problème du fait de la disjonction entre règles formelles et interactions informelles. Enfin, l'interprétation des mécanismes causaux se heurte à une moindre structuration du jeu politique, qui rend les stratégies individuelles souples et évolutives, et les mécanismes à l'œuvre moins aisés à interpréter sans ambiguïté.

Ces difficultés ne sauraient pourtant justifier un abandon de la méthode. Des stratégies existent pour les surmonter, au moins partiellement : l'acquisition d'une familiarité (historique, sociale, culturelle) avec les cas d'étude, appuyée sur une connaissance de première main des terrains d'enquête ; un recours extensif aux entretiens semi-directifs croisant plusieurs types de collecte de données ; un couplage avec la comparaison, dans le temps et/ou dans l'espace.

Ces différents défis renvoient aux interactions spécifiques dans la région entre institutions formelles, institutions informelles et faible institutionnalisation. L'Amérique Latine apparaît ainsi comme une région où l'incorporation des réformes les plus contemporaines (Nouveau Management Public, contractualisation, enchevêtrement des niveaux de gouvernement) se

heurte à, et s'hybride avec, de nombreuses formes d'interaction propres aux Etats patrimoniaux (clientélisme, réseaux politico-économiques, leadership discrétionnaire).

Dans un tel contexte, le « détour » par l'Amérique Latine peut présenter des apports de taille pour l'analyse des politiques publiques dans la mesure où, comme le souligne Bruno Jobert, la facette du politique instituant reste beaucoup plus mal connue que la facette du politique instituée (Jobert, 2003).

REFERENCES

- Andres, Luis, Guasch, Jose Luis et Stephane Straub, "Do Regulation and Institutional Design Matter for Infrastructure Sector Performance?", Policy Research Working Paper n° 4378, The World Bank, Octobre 2007.
- Arceneaux, Craig et David Pion-Berlin, *Transforming Latin America. The International and Domestic Origins of Change*, University of Pittsburgh Press, 2005.
- Armijo, Leslie Elliott et Philippe Faucher, "“We Have a Consensus”: Explaining Political Support for Market Reforms in Latin America” *Latin American Politics and Society*, Vol. 44, No. 2, (été 2002), pp. 1-40.
- Badie, Bertrand et Guy Hermet, *Politique comparée*, Paris, PUF, 1990.
- Bartolini, Stefano, "On time and comparative research", *Journal of Theoretical Politics*, vol.5 n°2, 1993, pp.131-67
- Bates, Robert H., Avner Greif, Margaret Levi, Jean-Laurent Rosenthal, et Barry R. Weingast, *Analytic Narratives*, Princeton, NJ: Princeton University Press, 1998.
- Bennett, Andrew et Alexander L. George, "Process Tracing in Case Study Research", communication pour le MacArthur Foundation Workshop on Case Study Methods, 17-19 octobre 1997.
- Bennett, Andrew et Alexander George, L., *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*. Cambridge, MA and London, England: MIT Press, 2005.
- Bennett, Andrew et Colin Elman: "Qualitative Methods: The View From the Subfields" *Comparative Political Studies*, 2007, vol. 40, pp. 111-121.
- Bezes, Philippe, « Construire des bureaucraties wébériennes à l'ère du New Public Management? », *Critiques internationales*, 2007/2 - n° 35.
- Bonelli Regis, Castelar, Armando et Ben Ross Schneider "Pragmatism and Market Reform in Brazil", With. In José Maria Fanelli (dir.), *Understanding Market Reforms in Latin America*, London: Palgrave Macmillan, 2007.
- Bongrand, P., Laborier, P., « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°1, 2005, pp. 73-112.
- Brady, Henry et David Collier (dir.), *Rethinking Social Inquiry: Diverse Tools, Shared Standards*, Lanham: Rowman and Littlefield, 2004.
- Brune, Nancy, and Geoffrey Garrett. *The Diffusion of Privatization in the Developing World* Yale University, 2000

- Campbell, John L., *Institutional Change and Globalization*, Princeton University Press, 2004
- Castiglioni, Rossana, "The Politics of Retrenchment: The Quandaries of Social Protection under Military Rule in Chile, 1973-1990", *Latin American Politics and Society*, vol. 43, n°4, hiver 2001, pp. 37-66.
- Chua, Amy L. "The Privatization-Nationalization Cycle: The Link between Markets and Ethnicity in Developing Countries." *Columbia Law Review* 95, n°2, 1995-03, pp. 223-303.
- Collier, Ruth Berins, et David Collier, *Shaping the Political Arena. Critical Junctures, the Labor Movement, and Regime Dynamics in Latin America*, Princeton, NJ: Princeton University Press, 1991.
- Davies, Philip H. J., "Spies as Informants: Triangulation and the Interpretation of Elite Interview Data in the Study of the Intelligence and Security Services", *Politics*, vol.21, n°1, 2001.
- Deloye, Yves Voutat Bernard (dir.), *Faire de la science politique. Pour une analyse socio-historique du politique*, Paris, Belin, 2002.
- Faletti, Tulia, "Federalism and Decentralization in Argentina: Historical Background and New Intergovernmental Relations", pp. 67-100, in Tulchin , Joseph S. et Andrew Selee (dir.) *Decentralization and democratic governance in Latin America*, Woodrow Wilson Center Report on the Americas, n°12, 2004.
- Falletti, Tulia, "Theory-Guided Process-Tracing: Something Old, Something New," APSA-CP, Newsletter of the Organized Section in Comparative Politics of the American Political Science Association, vol. 17, n°1, hiver 2006, pp. 9-14.
- Gerring, John, *Social Science Methodology: A Criterial Framework*, New York: Cambridge University Press, 2001.
- Geddes, Barbara, *Paradigms and Sand Castles; Theory Building and Research Design in Comparative Politics*, The University of Michigan Press, 2003.
- Helmke Gretchen et Steven Levitsky, "Informal Institutions and Comparative Politics: A Research Agenda and Source", *Perspectives on Politics*, vol. 2, n°4, dec. 2004, pp. 725-740.
- Hooker, M.B, *Legal pluralism: an introduction to Colonial and Neo Colonial Laws*, Oxford: Oxford University Press, 1975.
- Jordana, Jacint, and David Levi-Faur. "The Diffusion of Regulatory Capitalism in Latin America: Sectoral and National Channels in the Making of a New Order," *Annales de l'AAPSS*, n°598, 2005-03, pp.102-24.

- Lalemmet, Michel et Jan Spurk, *Stratégies de la comparaison internationale*, CNRS éditions, Paris, 2003.
- Landman Todd, *Issues and Methods in Comparative Politics: An Introduction*, London, Routledge, 2003.
- Gaudin, Jean-Pierre, *Pourquoi la gouvernance ?* Paris, Presses de Sciences Po, 2002.
- Geddes, Barbara, *Politician's Dilemma: Building State Capacity in Latin America*, CA: University of California Press Berkeley, 1996.
- George, Alexander L. and Timothy J. McKeown. 1985. "Case Studies and Theories of Organizational Decision Making", *Advances in Information Processing in Organizations*, n°2, pp. 21-58.
- George, Alexander L. et Andrew Bennett, *Case Studies and Theory Development in the Social Sciences*, MIT Press, 2005.
- Gerring, John, "Is There a (Viable) Crucial-Case Method?", *Comparative Political Studies*, vol. 40, 2007, pp. 231-253.
- Grassi, Davide; "La survie des régimes démocratiques : une AQQC des démocraties de la « troisième vague » en Amérique du Sud, *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.11, n°1, 2004, pp. 17-34.
- Hall, Peter A. 2003. "Aligning Ontology and Methodology in Comparative Politics", Dans Mahoney and D. Rueschemeyer, *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, J. New York: Cambridge UP, pp.373-404.
- Lautier, Bruno « Une protection sociale mutualiste et universelle en Amérique latine: la condition de l'efficacité de la lutte contre la pauvreté », IEDES, Université de Paris I (Panthéon-Sorbone), Mimeo, Paris, 2002.
- Le Galès, Patrick et Mark Thatcher (dir.), *Les réseaux de politiques publiques. Débats autour des policy networks*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- Le Galès, Patrick, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, vol. 45, n°, 1995, p. 57-95.
- Lijphart, Arendt., "Comparative politics and the comparative method", *American Political Science Review*, n°65, 1971, pp. 682-93
- Mahoney, James et Dietrich Rueschemeyer (dir.), *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge University Press, 2003.
- Murillo, Victoria, *Labor Unions, Partisan Coalitions, and Market Reforms in Latin America*. Cambridge University Press. Cambridge, 2001.

- Munck, G. L. 1998. Canons of research design in qualitative analysis, *Studies in Comparative International Development*, vol. 33; pp.18-45.
- Nickson, Andrew, « Where is decentralization going in Latin America ? A comparative perspective », *Annual Conference of the Society of Latin American Studies*, University of Liverpool, 17-19 avril 1998.
- Pierson, Paul, *Politics in Time. History, Institutions, and Social Analysis*, Princeton and Oxford: Princeton University Press, 2004.
- Mejía Acosta, Andrés, Araujo, María Caridad, Pérez-Liñán, Aníbal et Sebastián Saiegh, “Veto Players, Fickle Institutions and Low-quality Policies: The Policymaking Process in Ecuador (1979-2005)”, Research Network Working Paper, n°523, Institute of Development Studies, Sussex, Mai 2006.
- Muller, Pierre, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique : structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 1, février 2005.
- Munck, G. L. 1998. Canons of research design in qualitative analysis. *Studies in Comparative International Development*, vol.33, pp.18-45.
- Murillo, Victoria, *Labor Unions, Partisan Coalitions, and Market Reforms in Latin America*, Cambridge University Press. Cambridge, 2001.
- Murillo, Victoria, *Political Competition, Partisanship, and Policy making in Latin American Public Utilities*, Cambridge University Press, 2009.
- Odell, John S. ‘A Major Milestone with One Major Limitation’ in *Qualitative Methods: Newsletter of the APSA Qualitative Methods Section*, vol.4, n°1, printemps 2006, p.38.
- O'Donnell, Guillermo, “Delegative Democracy”, *Journal of Democracy*, n°5, janvier 1994.
- Pinson, Gilles et Valérie Sala-Pala « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? », *Revue Française de Science Politique*, vol. 57 2007/5
- Ragin, Charles, *The Comparative Method*, Berkeley, University of California Press, 1987.
- Regin, Charles, *Fuzzy-set social science*, Chicago and London, the University of Chicago Press, 2000.
- Rives Argenal, A, “Private Sector Participation in Municipal Water Systems in Latin America.” Washington, DC, United States: American University, 2004/
- Rodrik, Dani, “After Neoliberalism, What?” Harvard University, mimeo, 2002.
- Rokkan, Stein et Derek Urwin, *Economy, territory, Identity*, Sage, 1983.

- Sanchez-Ancochea, Diego, "Development Trajectories and New Comparative Advantages: Costa Rica and the Dominican Republic under Globalization", *World Development*, vol. 34, n°6, pp. 996-1115, juin 2006.
- Santiso, Javier, *Amérique Latine: Révolutionnaire, Libérale, Pragmatique*, CERI/Autrement, 2005.
- Sayer, Andrew, *Method in Social Science : A Realist Approach*, Routledge, 1992.
- Schneider, Ben Ross. "La Organización De Los Intereses Economicos Y Las Coaliciones Políticas En El Proceso De Las Reformas De Mercado En América Latina." *Desarrollo Economico* 45, no. 179 (2005): 349-72.
- Tansey, Oisín, "Process Tracing and Elite Interviewing: A Case for Non-probability Sampling", Oxford Research Paper, 2006.
- Thoenig, Jean-Claude, « L'analyse des politiques publiques », dans Madeleine Grawitz, Jean Leca (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, vol. 4, 1985
- Vitalis, Robert, "The Past Is Another Country.", in *A Handbook for Social Science Field Research. Essays & Bibliographic Sources on Research Design and Methods*, edited by E. Perecman and S. R. Curran. New York: Sage Publications, 2006.
- Weyland, Kurt, *The Politics of Market Reform in Fragile Democracies: Argentina, Brazil, Peru and Venezuela*, Princeton University Press, Princeton, 2002.
- Weyland, Kurt, *Learning from Foreign Models in Latin American Policy Reform*, John Hopkins University Press, 2004.